

L'analyse du langage au service de la justice

10 octobre 2024 | Quartier des Célestins | Paris 04

Accueil des invités
Ouverture de l'ARG

08h30 - 09h00
09h00 - 09h15



Général (2S) François DAOUST,
Directeur du CRGN



Au travers de cette matinée, il s'agira de réfléchir à la place du langage dans un contexte criminologique. La première table ronde débutera par une introduction générale à l'analyse du langage avec le traitement automatique du langage naturel (TALN) dans les champs d'intérêt de la gendarmerie, de la psychiatrie légale et de la psychotraumatologie. Une présentation clinique du psychotraumatisme et de ses marqueurs linguistiques viendra compléter ce premier axe. Les récits traumatiques présentent des particularismes, tout comme certaines pathologies.

Qu'en est-il lorsque le langage semble irrationnel, incompréhensible ? Il s'agira ainsi de préciser les notions de délire et de fabulation, puis d'interroger l'intentionnalité au travers du mensonge dans les actes langagiers : erreurs ou tromperie volontaire ? Ce glissement vers l'intentionnalité ouvre la voie aux auteurs, de discours haineux par exemple.

La seconde table ronde viendra mettre en lumière l'importance des activités mentales dans l'analyse du langage de l'auteur. Qu'il soit verbal ou non verbal, le langage est une source de renseignements à qui sait l'analyser et l'exploiter.

Quel est le lien entre compréhension de l'individu et langage ? En quoi la communication est-elle le reflet des activités mentales ? Peut-on par leur prisme anticiper le comportement d'un individu ?

Cette seconde partie proposera donc la présentation d'outils innovants dans la détection de certains contenus haineux ou violents. En parfaite collaboration avec les machines, l'être humain présente des compétences complémentaires dans l'analyse de ces contenus, notamment par ses capacités à prendre en compte et à interpréter le contexte. Le décodage de la gestuelle constitue également un vecteur de renseignement important.

Par l'humain ou par la machine, l'analyse du langage est donc un enjeu d'anticipation opérationnelle, un enjeu de justice.

